



Le mur du fond du hall d'honneur du bâtiment de l'administration est constitué d'une paroi entièrement vitrée, permettant au regard de se diriger sans obstacle vers les cours arborées et autorisant des effets de transparence et de reflets.

IVR11_20187700045NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2018

(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation